

votre activité, Nous vous demandons d'avoir souci de ces choses et de vous en entretenir dans vos réunions ordinaires. Appliquez-vous à ces recommandations avec tous vos soins, et au besoin employez votre autorité pour modérer, réprimer, arrêter, afin qu'il ne soit rien relâché de la rigueur de la discipline sacrée, et qu'on ne trouble point l'ordre que le Christ a déterminé dans son Eglise.

Par cette action de tous les catholiques, droite, unie et progressive, on verra avec plus d'évidence que la tranquillité de l'ordre et la vraie prospérité des peuples sont d'autant plus florissantes que l'Eglise en est la protectrice et l'appui.

C'est sa charge sacrée d'avertir chacun de son devoir selon les préceptes chrétiens : d'unir les riches et les pauvres dans la fraternelle charité et de fortifier les esprits au milieu des épreuves de l'adversité.

EXHORTATION DE SAINT PAUL

Que Nos prescriptions et Nos désirs soient confirmés par cette exhortation de saint Paul aux Romains, toute remplie de charité apostolique :

“ Je vous conjure ... transformez-vous par le renouvellement de votre esprit... Que celui qui fait l'aumône la fasse dans la simplicité, que celui qui a la conduite de ses frères y emploie sa sollicitude, que celui qui fait les œuvres de miséricorde les fasse avec joie. Que votre charité soit sincère et sans déguisement. Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien. Que chacun ait pour son prochain une affection et une tendresse vraiment fraternelles. Frévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur et de déférence. Ne soyez point lâches dans le devoir. Réjouissez-vous dans votre espérance ; soyez patients dans les maux, persévérants dans la prière, charitables pour soulager les nécessités des saints, prompts à exercer l'hospitalité. Soyez dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. Tenez-vous toujours unis dans les mêmes sentiments et les mêmes affections. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Ayez soin de faire le bien non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes. (Rom., XII, 1-17). ”

Que la Bénédiction Apostolique soit l'augure de tous ces biens. Nous vous l'accordons de tout Notre cœur dans le Seigneur, à vous, Vénérable Frère, à Votre clergé et à Votre peuple.